

Services offerts dans différents
secteurs de services financiers
[Assurance](#) [Retraites](#) [Audiences/Décisions](#) [Permis/Enregistrement](#) [Qui nous réglementons](#) [À propos de la CSFO](#) [Publications](#)
[Page d'accueil](#) > [Publications](#) > [Bulletins](#) > [AutomobileBulletins](#) > [2009](#) : Conformité au Bulletin A-01/09 - Pratiques en matière de soumissions et de tarification
Taille du texte :
[Assurance](#)
[multirisques -](#)
[Bulletins - Auto](#)
[Bulletins sur les](#)
[régimes de retraite](#)
[Bulletins de contrôle](#)
[et de mise en](#)
[application](#)
[Bulletins sur les](#)
[changements à la](#)
[délivrance de permis](#)
[Bulletins par secteur](#)

Bulletin

No A-03/09
I.A.R.D.
– Automobile

Conformité au Bulletin A-01/09 - Pratiques en matière de soumissions et de tarification

À l'attention de toutes les compagnies d'assurance titulaires d'un permis les autorisant à vendre de l'assurance-automobile en Ontario

Le présent bulletin de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) donne suite au Bulletin A-01/09, *Pratiques en matière de soumissions et de tarification*, publié le 10 février 2009.

Conformité au Bulletin

Après la publication du Bulletin A-01/09, la CSFO a demandé à toutes les compagnies d'assurance-automobile de remplir un formulaire concernant leur conformité au bulletin et de le lui remettre au plus tard le 17 avril 2009.

En réponse aux commentaires reçus, la CSFO effectue actuellement un suivi auprès des assureurs qui ont remis un plan correctif avec leur formulaire ou ont cerné des problèmes exigeant un examen plus approfondi.

La CSFO est également ravie de signaler que presque tous les assureurs ont indiqué qu'ils comprennent le bulletin et se conforment déjà aux pratiques qu'il énonce ou prévoient le faire prochainement.

La CSFO poursuit son examen de cette question. Par ailleurs, certaines déclarations de participants du secteur de l'assurance-automobile suggérant que l'examen est terminé ou que la CSFO a déterminé que certaines compagnies d'assurance se conforment au bulletin sont inexactes et devraient être ignorées.

Rapport sur l'examen de cinq ans de l'assurance-automobile

Le 31 mars 2009, la CSFO a présenté au ministère des Finances son rapport sur l'examen de cinq ans de l'assurance-automobile.

La CSFO invite toutes les compagnies d'assurance à consulter le rapport sur son site Web à www.fSCO.gov.on.ca et de porter une attention particulière à:

la Recommandation n° 7 : Songer à interdire les pratiques de soumission de prix répréhensibles, y compris les délais de soumission, le fait d'exiger des demandes de prix écrites et certaines techniques de sélection.

Le Ministre des Finances est actuellement entrain de consulter le rapport.

Bob Christie
Directeur général et

NOTE: Les bulletins affichés sur ce site Web vous sont offerts comme références historiques seulement. Les informations qu'ils renferment sont exactes à la date de publication, mais sont sujettes à changement et peuvent avoir été remplacées par un bulletin ultérieur. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier ces informations avant de prendre toute décision.

Les bulletins affichés peuvent contenir des formules périmées. Pour la version actuelle des formules de la CSFO, veuillez consulter la [section formules](#) de ce site Web.

surintendant des services financiers

Le 24 avril 2009

Page: 6568 Trouver la page:

ALLER



Version à imprimer



Marquer la page d'un signet



Envoyer cette page



[Avis importants](#) | [Confidentialité](#)

[Accueil](#) | [Ministère des Finances](#) | [Plan du site](#) | [Commentaires](#) | [English](#) | [Contactez](#)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1990-2008

Dernière mise à jour :
4/24/2009 2:26:55 PM

Commission des services financiers de l'Ontario
5160, rue Yonge
Toronto, ON M2N 6L9
1 800 668-0128
416 250-7250

